

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Forêt privée : l'UPA et la FPFQ interpellent les partis politiques sur la concurrence déloyale de la forêt publique

Rivière-du-Loup, le 27 mai 2026 – Réunis en conférence de presse, l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ) interpellent aujourd'hui l'ensemble des partis politiques sur un enjeu qui mine l'environnement d'affaires des producteurs forestiers depuis trop longtemps : la mise en marché du bois des forêts publiques au détriment de celui des forêts privées. Pour les producteurs forestiers, le projet de loi n° 11 est la goutte qui fait déborder le vase. Déposé sans consultation préalable ni véritable discussion avec eux, ce projet de loi vient accentuer un déséquilibre déjà dénoncé par le milieu, et pénalise directement les producteurs en forêt privée.

Au Québec, les lots boisés de 162 900 propriétaires forestiers représentent 36 % de la possibilité forestière, mais à peine 23 % des approvisionnements de l'industrie forestière. Leurs activités de récolte et de transformation des bois génèrent des revenus de 4,7 G\$ dans la filière et soutiennent 24 300 emplois, mais ce pourrait être bien plus.

Ce projet de loi qu'entend adopter le gouvernement changera les règles d'attribution et de fixation du prix du bois de la forêt publique, rendant cette fibre artificiellement moins chère et tirant vers le bas les conditions de mise en marché du bois des forêts privées. Selon Gaétan Boudreault, président de la FPFQ, « **on met les producteurs dans une situation impossible lorsqu'on leur demande de concurrencer le bois des forêts publiques qui est cédé à des prix dérisoires. Nous demandons une chose simple à l'État : qu'il vende son bois, pas qu'il le donne. Ce bois appartient à l'ensemble des Québécois** ».

Si l'industrie forestière fait face à des défis bien réels, cela ne saurait justifier des décisions qui fragilisent davantage les producteurs en forêt privée. « **À l'aube de la campagne électorale, l'UPA et la FPFQ offrent la chance aux partis politiques de prendre position pour régler, une fois pour toutes, cet enjeu de mise en marché du bois où l'État, par les gestes qu'il pose et par sa position dominante, fait en sorte d'entrer en concurrence directe avec les producteurs en forêt privée. Les producteurs forestiers méritent des réponses claires** », a déclaré Martin Caron, président général de l'UPA.

Depuis l'instauration du principe de résidualité du bois de la forêt publique dans les années 80 (qui prévoit que le bois public doit compléter, et non concurrencer, celui des forêts privées), les gouvernements se sont succédé sans jamais offrir de solutions concrètes permettant de prioriser l'achat du bois de dizaines de milliers de producteurs et ainsi garantir la stabilité de leurs marchés.

À cela s'ajoutent un environnement réglementaire de plus en plus complexe et une crise forestière qui tire son origine de la gestion étatique des forêts publiques, ce qui est décrié par les Américains. Les producteurs forestiers font les frais de ces trois responsabilités qui incombent à l'État, sans toutefois bénéficier d'un soutien adéquat du gouvernement.

La sortie de crise est pourtant à portée de main. Elle passe par une priorisation de l'achat de bois en forêt privée, un jumelage plus adéquat de l'offre de bois avec la forêt publique et des conditions de mise en marché garanties en forêt privée. **« C'est ce qui stabilisera enfin le revenu des producteurs et redonnera à la forêt privée la place qui lui revient. C'est une question d'équité. Les producteurs forestiers attendent toujours ; il revient maintenant à chaque parti politique de s'engager noir sur blanc »**, a souligné André Roy, premier vice-président de la FPFQ.

« Les producteurs forestiers demandent plus que des intentions : ils veulent des engagements clairs. Les partis doivent dire s'ils sont prêts à prioriser réellement le bois de la forêt privée, à protéger les marchés, à soutenir les producteurs dans la crise actuelle et à réduire le fardeau réglementaire. Nous poserons les bonnes questions, et les réponses seront rendues publiques », a déclaré Pierre Lemieux, deuxième vice-président de la FPFQ.

L'UPA et la FPFQ adresseront donc un questionnaire commun à toutes les formations politiques. Ils entendent en faire un enjeu incontournable de la prochaine campagne et se souviendront des réponses reçues des partis une fois aux urnes.

À propos de la FPFQ

La **Fédération des producteurs forestiers du Québec** est l'organisation provinciale qui travaille à la promotion des intérêts des 162 900 propriétaires forestiers du Québec qui contribuent au développement des communautés rurales par une gestion active de leurs boisés. L'action régionalisée de ses 13 syndicats ou offices de producteurs forestiers affiliés vise la protection et la mise en valeur des forêts privées québécoises, ainsi qu'une commercialisation ordonnée du bois en provenance de ces territoires.

À propos de l'UPA

L'**Union des producteurs agricoles** est une organisation syndicale professionnelle qui a pignon sur rue dans chaque région du Québec. Sa mission principale est de promouvoir, défendre et développer les intérêts des 42 000 producteurs agricoles et des 162 900 propriétaires forestiers québécois. L'Union regroupe aujourd'hui 12 fédérations régionales et 25 groupes spécialisés.

-30-

Renseignements :

Katy Pronovost

Chargée des relations de presse et des médias sociaux, UPA
media@upa.qc.ca | 579 859-0755

Charles-Philippe Tremblay-Bégin

Conseiller aux communications et relations publiques, FPFQ
cptremblaybegin@upa.qc.ca | T. 450 679-0540, poste 8661